

LES PRÊTRES ET LA LITURGIE

Essai de réflexion sur la situation présente

LE titre a de quoi laisser songeur ! Comment avoir assez de prétention pour parler d'une manière générale de l'attitude des prêtres devant la liturgie et la pastorale sacramentelle ? La chose est d'autant plus difficile que l'auteur de ces lignes est lui-même juge et partie ; c'est un prêtre, parmi les prêtres, avec cette seule différence qu'on lui a demandé de dire simplement son avis, dans l'unique souci d'apporter une contribution à cette question d'actualité. Si le titre peut étonner, le sous-titre apaisera les craintes : il ne s'agit nullement d'une théorie sur le sacerdoce dans sa relation à l'acte liturgique ; il s'agit bien plutôt d'un écrit de circonstance, une réflexion sur la situation actuelle. Mais, après tout, même s'il convient de se risquer ainsi à une réflexion « périssable », il faut peut-être se réjouir de ce que la théologie consente à ne pas fréquenter seulement le ciel serein des certitudes dogmatiques mais aussi qu'elle ose aborder les problèmes plus brûlants de la pastorale quotidienne. On y perdra en dogmatisme, on y éprouvera l'insécurité, mais on y gagnera en service de la foi du Peuple de Dieu.

Remarque préliminaire.

Les prêtres et la liturgie : le sujet, certes, est d'importance. Encore convient-il, pour relativiser notre propos, de ne jamais oublier que la liturgie n'appartient pas aux prêtres, malgré le rôle — encore parfois exclusif — qu'ils y

jouent. La liturgie appartient à l'Eglise. Bien entendu, la liturgie est l'œuvre du Christ dans son Eglise : c'est au Peuple de Dieu à l'exercer, c'est aux successeurs des Apôtres à la garder et à la promouvoir, dans la fidélité de la foi. Il n'en reste pas moins que le sujet le plus important à étudier aujourd'hui n'est pas celui des rapports des prêtres et de la liturgie mais bien plutôt celui des rapports du Peuple de Dieu et de la liturgie. Gageons qu'en poussant une telle étude, nous aurions des résultats assez variés pour ne pas dire contradictoires. Ce serait le signe, non pas tant d'une confusion, que d'un foisonnement de vie. On aimerait que la parole soit donnée à tous ceux qui ont quelque chose à dire sur ce sujet, et qui sont encore considérés comme des « usagers » de la liturgie et des sacrements. Nous éviterions ainsi d'isoler, une fois de plus, le problème des prêtres, ce qui n'est jamais bon, ni pour eux ni pour l'Eglise. Si la Genèse nous apprend qu'il n'est pas bon aux yeux de Dieu que l'homme soit seul, il doit en aller de même du prêtre : il n'est pas bon que le prêtre soit sans peuple ! Cette remarque préliminaire n'est encore qu'un vœu. Elle ne nous empêchera pas de répondre à la question posée, mais nous espérons qu'elle nous évitera de renforcer le pouvoir des prêtres sur la liturgie, pouvoir qui a tendance à devenir « discrétionnaire ».

LES MENTALITÉS SACERDOTALES DEVANT LA LITURGIE

Commençons encore par un prélude : on pourrait s'interroger sur *les divers clivages* des mentalités sacerdotales. Que l'on excuse d'avance ce que ces catégories ont d'artificiel et de pénible ! C'est une manière de situer les tendances (qui peuvent d'ailleurs habiter successivement le même homme). Les clivages que nous proposons n'ont rien d'original : nous pensons seulement qu'ils ne sont pas l'affaire des seuls prêtres, on pourrait en dire autant de bien des chrétiens, à ce qu'il semble. Ces clivages ne tiennent pas non plus seulement à l'âge, mais plutôt au tempérament.

Il y a des prêtres qui sont « traumatisés » par ce qui se passe, pour employer le jargon du jour. Jamais ils n'avaient imaginé que le Concile aurait de tels effets et qu'il serait

suivi de tant de remises en cause. Si jamais ces mêmes prêtres ont été les artisans de la poussée conciliaire, ils prennent peur et se sentent coupables d'avoir joué les apprentis sorciers. La mutation de l'Eglise, pensent-ils, n'atteint pas seulement la forme extérieure des réalités de la foi, mais leur substance même, car, pour eux, le contenu de la foi était intégralement lié au langage et aux rites. Réaction respectable, dont il serait vain de ne pas vouloir tenir compte. Réaction d'autant plus respectable qu'elle est le fait des humbles, des pauvres, de ceux qui sont l'objet de ce que l'on appelle le « scandale des faibles ». Réaction moins respectable quand elle est le fait de ceux qui l'exploitent pour créer un vent de panique : la réaction devient alors agressivité et menace.

Il y a, par ailleurs, une masse importante, certainement la plus importante, de prêtres (et de fidèles) qui se sentent un peu bousculés. Cependant, avec le temps qui passe, ceux-là non seulement s'habituent aux réformes, mais se demandent en fin de compte comment l'on pourrait revenir en arrière : qu'arriverait-il si, d'un moment à l'autre, on revenait partout à des messes basses dominicales, sur fond d'orgue ? Autre élément de jugement : ces mêmes prêtres — et ces mêmes laïcs — restent sensibles à l'argument d'autorité. Si donc l'Eglise, dans sa hiérarchie, décide telle ou telle chose, on fera confiance, on essaiera de comprendre, on ira de l'avant en entrant loyalement dans des voies nouvelles. En fait, c'est ce qui s'est passé depuis plus de cinq ans, depuis la promulgation de la Constitution sur la Liturgie. Il semble qu'il y ait là, d'un certain point de vue, un signe de santé. La bonne volonté des prêtres et des fidèles est encore immense, même si elle n'a pas toujours été vraiment aidée par un souci pédagogique, par une délicatesse chrétienne et par une confiance sereine dans la foi des chrétiens.

Il y a enfin ceux que l'on appelle « les jeunes », mais il faudrait se garder d'y voir seulement une jeunesse de l'âge. Ceux-là sont minoritaires, bien qu'ils se sachent majoritaires dans la société actuelle. Il ne faut pas se cacher que, chez beaucoup de ces prêtres et de ces chrétiens, la liberté de parole est très grande, en matière de liturgie : cette liberté n'est pas toujours désinvolture, mais expression de la liberté même de la foi. Pour résumer, on peut dire que, de l'avis de ces « jeunes », le style et la manière de concevoir les réformes liturgiques, depuis le Concile, relèvent encore d'une conception ancienne, trop canonique, trop juri-

dique, trop ritualiste. Ils pensent que l'avenir de l'Eglise se trouve dans la recherche, dans ce qui est vécu en vérité par les communautés, et non pas dans ce qui est périodiquement imposé. Certes, le problème posé par l'unité de l'Eglise n'est pas nié ; mais il est vain de vouloir le régler d'avance ; ce serait stériliser la recherche. Il faut donc avancer encore : la réforme ne fait que commencer.

Une telle classification ne résout rien ; elle nous permet seulement de nous mettre en présence des personnes et de garder sous nos yeux cette toile de fond, qui est une condition de l'action pastorale actuelle.

Importance croissante de la liturgie.

Nous voudrions commencer notre analyse par un constat qui pourrait paraître étonnant à première vue : dans un monde sécularisé, dans un monde où l'on parle de la mort de Dieu jusque dans les journaux, on peut constater, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, qu'il y a comme une redécouverte ou un renforcement de la liturgie. La « célébration » devient une nécessité de la vie : le besoin de *la fête* se fait cruellement sentir dans un monde rationalisé et mécanisé. On a même été jusqu'à penser que les barricades du mois de mai 1968 étaient un défoulement de ce besoin de fête.

Un tel constat n'a rien d'extraordinaire, pour peu que l'on réfléchisse à la situation du christianisme dans le monde moderne, que certains appellent, un peu rapidement, l'ère post-chrétienne. En effet dans un monde séculier, il est très difficile de faire émerger l'originalité de la foi au niveau du comportement, qu'il s'agisse de morale, de politique, ou d'autres types de comportements. Il est même difficile de conserver — du moins pour le moment — une conception de l'apostolat, dont le style — pour n'être pas conquérant — relève toujours plus ou moins d'un certain prosélytisme. On sait la critique qui pèse aujourd'hui sur le chrétien qui se croit meilleur que les autres, qui vient avec « sa » vérité et « son » message et qui surplombe les « autres » de la hauteur de sa foi pour les aider à se convertir.

Que se passe-t-il alors ? Finalement, le lieu privilégié où les chrétiens se découvrent et se retrouvent dans leur originalité de croyants, c'est *la liturgie* (on l'a vu, au moment où les événements rendent plus impérieuse que jamais une

expression liturgique de la foi commune). Pour être plus exact, il faudrait parler de *la prière*. La prière est déjà, sur le plan individuel, le test de la foi. Mais lorsqu'elle se fait communautaire, cette prière prend la forme de la liturgie.

Depuis quelques mois, au gré des conversations et des rencontres, on peut constater que, presque infailliblement, on retombe toujours sur deux problèmes, à propos de la vie chrétienne : le langage de la foi et la célébration liturgique. Le langage de la foi, car tout le monde est bien conscient que, pour quantité de raisons, nous ne pouvons pas dire aujourd'hui au monde l'espérance dont il a pourtant grand besoin. Nos vieux mots sont usés ; notre langage a subi le vieillissement culturel ; on en appelle à des poètes de la foi qui sauraient reprendre les mots les plus usés et les faire retentir avec une nouvelle jeunesse. Mais la question du langage de la foi (auquel est liée la catéchèse des adultes) va de pair avec celle de la célébration liturgique. Dans la mutation que nous traversons, on se demande si la question liturgique n'est pas finalement la plus vivante, et par là même la plus irritante. Il y aurait beaucoup de raisons à un tel phénomène, raisons que nous ne pouvons analyser ici. Rappelons seulement la nécessité vitale d'une compensation réelle et efficace par rapport à la civilisation technique, qui ne peut à elle seule satisfaire toutes les dimensions de l'homme.

Tirons au moins une conséquence de ce premier constat. Sans diminuer le moins du monde l'urgence d'un effort apostolique, mais précisément pour le mieux servir, nous pensons que *toute pastorale qui s'obstine à refouler les questions liturgiques comme des questions de seconde zone ou comme des questions à remettre à plus tard* (et cela s'est vu parfois) *est une pastorale fautive*, qui finalement refuse la vie réelle, au moment même où l'on proclame que cette vie réclame toute notre attention.

Liturgie et ministère.

Parler de liturgie dans ses rapports avec le ministère sacerdotal, c'est au fond aborder la question la plus difficile aujourd'hui : qu'en est-il de la théologie du ministère dans l'Eglise catholique ? En tout cas, il est bien certain que la façon dont on conçoit le ministère du prêtre retentit

sur la façon de concevoir la liturgie et réciproquement. Plutôt que de proposer des thèses aventureuses, il est préférable de tenter une description.

Quand on cherche à comprendre les « jeunes prêtres » ou les séminaristes qui se préparent au ministère (tout en évitant de tomber dans le « mythe » jeunes prêtres, que ceux-ci sont les premiers à récuser), on est cependant frappé de la différence entre les générations. Comment exprimer cette différence de conception, sans être trop sommaire ? En deux mots, on peut dire que les « anciens » (la plupart d'entre nous) ont hérité une conception *sacrale* du ministère : la personne du prêtre elle-même jouait un rôle « sacré » ; son ministère était le signe irrécusable d'un don transcendant qui venait exclusivement d'En-haut (sans que l'on s'interroge trop sur la présence de ce don dans la communauté) ; quant à l'ordination sacerdotale, elle avait un retentissement considérable dans la psychologie et dans la vie du prêtre, ne serait-ce qu'en raison des réactions de l'entourage.

Pour les jeunes, il n'en va plus tout à fait de même — et nous ne devons pas porter de jugement prématuré. Pour eux, donc, le ministère est fonctionnel, ce qui n'a rien de péjoratif ou de moins « religieux » ; mais ce ministère doit être pensé, de ce fait, dans sa relation avec la communauté chrétienne (ou les communautés chrétiennes) ; on ne peut le considérer comme une réalité « à part » qui, du même coup, paraîtrait destinée au seul prêtre ; le don du ministère doit toujours être référé à ce qui se fait, à ce qui se vit dans la communauté, portion du Peuple de Dieu. Pour dire les choses en bref, le ministère n'est plus un intermédiaire entre Dieu et les hommes (si jamais cette formule a pu être acceptable théologiquement ; mais elle représente un schème mental important) ; le ministère existe et se vit toujours en relation avec le Peuple de Dieu, dont le prêtre est lui-même membre. Cela explique que ce prêtre devra s'éprouver d'abord comme croyant, comme celui qui expérimente la vie et les dures questions qu'elle pose à la foi. S'il se contentait d'être professionnellement un ministre, il se verrait obligé de « dire des choses » plus par profession de prêtre que par conviction de foi. Inutile de développer davantage : on a reconnu ici une tendance, une orientation, une question posée.

On peut réfuter, critiquer, refouler une telle position ; il n'est pas certain que ce soit une bonne manière de faire,

d'un point de vue pastoral. Il importe d'abord de prendre acte de cette mentalité et d'accepter la question posée. Est-il si sûr que notre conception sacrale (pour ne pas dire parfois « impériale ») du ministère ait toujours été le signe adéquat du don de Dieu à son Peuple ? Ou bien n'a-t-elle pas laissé percer parfois une certaine volonté de puissance ? Loin de nous la pensée de critiquer les « anciens » ; ceux-ci sont capables de renouveau et d'un étonnant ressourcement, dans la mesure précisément où ils ont puisé leur force et leur espérance dans le don du Christ. Mais il ne faudrait pas juger trop vite les jeunes, en les accusant de renier toute transcendance, toute verticalité, comme l'on dit aujourd'hui. Nous croyons que cela n'est pas vrai ; mais surtout cela n'a pas de sens de leur parler ainsi. Les jeunes vivent *autrement* que nous ce qui, pour nous, avait en quelque sorte valeur première et indiscutable (sans nous cacher que cette expérience relevait aussi d'un contexte culturel très précis). Pour eux, la primauté de Dieu, le don de la grâce, la transcendance de l'Amour sont vécus dans une expérience de vie d'Eglise, incluant une expérience de vie humaine. Cela a toujours été vrai, mais cela prend un relief nouveau, dans une période de changement de civilisation. Les jeunes prennent au sérieux (faut-il dire trop au sérieux ?) l'affirmation de Vatican II sur la primauté du Peuple de Dieu, réalité ontologique de grâce qui prime toutes les structures, sans pour autant les nier.

Ces réflexions sont peut-être trop abruptes ; elles cernent les traits de mentalité de façon trop appuyée. Il semble que la franchise en ces domaines soit plus payante que les demi-vérités.

Culte et ministère.

Si telle est la conception du ministère, telle sera la conception du culte. Voilà bien un mot délicat : chargé de tous les sens, depuis le plus noble, jusqu'au plus rebutant. Le culte est la plus haute expression de la relation à Dieu, ou bien le plus gros obstacle à la pastorale de l'évangélisation. Sommet de la vie spirituelle ou bouc émissaire de la pastorale, chargé de tous les péchés de la chrétienté ! De toute façon, il est clair que nous allons retrouver ici les mêmes tendances.

Il est certain que, pour tout un clergé, le culte avait valeur principale, non seulement du point de vue qualitatif,

mais aussi du point de vue quantitatif. La conception du prêtre héritée du Concile de Trente (bien qu'elle soit de fait très antérieure) mettait la célébration de la messe et des sacrements au sommet de l'activité sacerdotale, à tel point que ce sommet pouvait cacher les marches d'approche. On ne s'est pas toujours rendu compte, non plus, que les célébrations *cultuelles* jouaient également un rôle *culturel* important, dès lors que la société n'avait pas pris en charge ce que l'Eglise assurait si bien : loisirs, rencontre des hommes dans des communautés de base, et même valeurs patriotiques — quelquefois politiques — au sein de rassemblements où les drapeaux ne semblaient pas jurer avec l'Évangile. Quoi qu'il en soit, c'est dans cet univers que le prêtre a été habitué à vivre sa relation de transcendance avec Dieu, et à la vivre dans le sentiment authentique d'un service du peuple chrétien. La messe privée était d'ailleurs un des lieux privilégiés de cette relation : le prêtre y était pour lui-même son propre ministre, reprenant par son sacerdoce ministériel son propre sacerdoce de baptisé, dans une conscience aiguë de l'appel à la perfection.

Depuis le Concile, en raison même de la théologie du sacerdoce des baptisés et des orientations du Décret sur le ministère et la vie des prêtres, le culte s'est considérablement élargi. Selon l'enseignement même de saint Paul, le culte chrétien apparaît comme une dimension de toute l'existence de l'homme. Il s'exprime même, de façon prioritaire, dans l'annonce de la Parole de Dieu à ceux qui ne croient pas. Le culte chrétien, c'est l'offrande de soi, de tout son être, au cœur même des relations humaines, par lesquelles se construit le monde. Une telle définition ne peut rester purement verbale, elle engendre des comportements nouveaux, dont nous voyons aujourd'hui les fruits, doux et amers. De toute manière, on peut dire que cette conception ne fait pas en principe disparaître l'intérêt pour le culte au sens étroit du terme (les célébrations liturgiques), mais on comprend que cette conception modifie la célébration elle-même : le culte-célébration sera la célébration de toute la vie reconnue comme vie dans le Christ et l'Esprit.

Ajoutons, pour en avoir été souvent témoin, que ce n'est pas le culte liturgique comme tel qui est critiqué dans certaines couches du clergé (on a parlé récemment de l'allègement des tâches cultuelles), mais sa lourdeur quantitative et son porte-à-faux par rapport à la vie de foi. Certains pensent que l'on fait *trop* de culte. Mais ce sont peut-être les mêmes qui se demandent si l'on ne devrait pas le faire

mieux. Revendication pour un approfondissement qualitatif. Il n'est pas impossible que des prêtres, au tempérament très apostolique, passent beaucoup de temps pour la mise au point d'une messe de jeunes, dont on sait que l'influence sera décisive sur le comportement de foi.

D'une telle réflexion, nous voudrions tirer la conséquence suivante. Il y a deux conceptions apparemment différentes du culte, deux tendances qui ne diffèrent peut-être pas selon la foi, mais en raison de leur enracinement culturel.

L'une voit surtout dans la célébration liturgique et sacramentelle la *célébration du don de Dieu* qui vient d'En-haut, comme une « manifestation » objective, — objectivité qui ne pourrait être sauvegardée que dans une telle conception volontairement verticale. Dans ce cas, on comprend que la liturgie garantisse sa vérité et sa validité par des prescriptions venues elles-mêmes d'En-haut et par un lien objectif avec une Tradition des mystères venue de l'Histoire (et supposée non influencée par le culturel). De fait, la célébration liturgique est la manifestation d'une Grâce, que le monde ne peut donner.

L'autre insiste sur le fait de « *célébrer la vie* », sous peine de ne rien célébrer d'humain ou de « faire du plaqué », comme l'on dit. Certes, on ne nie pas l'objectivité du mystère pascal (ce serait un procès de tendance que de le prétendre) ; on ne prétend pas célébrer une vie qui n'aurait aucun rapport avec Jésus Christ. Au contraire ! Mais on pense que le mystère pascal est toujours vécu dans une communauté et au cœur de la vie de tous les jours. Isoler le mystère pascal comme un don qui survient, c'est couper le Christ de son Eglise et demander à la célébration de rétablir un lien rompu. On pense plutôt que la célébration fera précisément apparaître la source transcendante de ce qui est vécu tous les jours et qui a pour auteur mystérieux le Christ Jésus, présent à son Corps mystique.

Ces deux lignes de pensée ne sont pas inconciliables mais plutôt complémentaires ; elles ne séparent pas d'ailleurs toujours les anciens et les jeunes. Mais comment pourront-elles se rejoindre, se comprendre, sans se renier ? Nous touchons là au problème inévitable de l'autorité.

Autorité et liturgie.

Notre analyse — qui se veut surtout une description — court le risque de devenir monotone. En effet, le problème

de l'autorité aujourd'hui n'est pas seulement un problème théorique, il est aussi un problème qui se vit au sein de situations très concrètes et marquées par l'Histoire. Si les deux tendances dégagées plus haut sont réelles, on peut être sûr qu'il s'ensuit deux conceptions de l'autorité ; nous allons les schématiser pour faire court.

Il y a une conception très purement verticale de l'autorité : on ne peut faire que ce qui a été décidé d'En-haut, donc par le représentant de l'autorité, à savoir l'évêque. Bien entendu, cela implique tout ce qui est garanti d'avance par l'autorité. Il serait naïf de croire qu'une telle autorité n'a jamais provoqué qu'une obéissance d'exécution matérielle des décisions. Il y a, dans cette attitude, un sens très aigu, très radical de l'obéissance. Sans avoir la même teneur dans toutes les activités pastorales, cette obéissance a pris une allure très stricte dans le domaine liturgique, à la faveur d'une conception rubricale — pour ne pas dire rubriciste — des célébrations. De toute manière, l'autorité protégeait en quelque sorte les « tabous » liturgiques, expressions des tabous du sacré.

Il faut absolument regarder cette conception de l'obéissance avec loyauté et découvrir les valeurs qu'elle a permis de vivre et de transmettre. D'une certaine façon, la valeur de l'obéissance est ici dans son aspect « inconditionnel » : le contenu a moins d'importance que la prescription elle-même. Bien entendu, il serait facile d'en dénoncer les failles ; depuis plusieurs années, on avait bien senti quelques lézardes dans cet édifice rigoureux. On a senti surtout deux difficultés, dues encore sans doute à la mutation de notre société. La première réside dans le fait que cet appel à l'autorité peut être un abus de « pouvoir » par rapport à celui qui seul a l'autorité, le Christ, lorsque, par là même, on tend à légitimer toute absence de changement et à justifier ce que l'on a toujours fait. Mais la seconde difficulté est plus grave : quand une autorité — considérée comme absolue — modifie des choses que l'on avait dites intouchables, il se produit un trouble dans les consciences. L'autorité, dans ce cas, s'affaiblit par manque de prévision pédagogique : en matière de liturgie comme en matière de morale, les exemples seraient nombreux. On se souvient des querelles, sérieuses en leur temps, dérisoires avec le recul du temps, qui ont eu lieu dans les séminaires, sur tel ou tel point vestimentaire...

Il y a l'autre conception, qui se fait jour de plus en plus,

à la faveur des hommes ou à la faveur du temps, on ne saurait trop dire. L'autorité reste indispensable, dans son principe ; sans elle, la communauté de foi ne saurait « croître » dans la vérité et la fidélité. Mais, dans une période de changements, l'autorité ne peut légiférer d'avance sur ce qui est précisément l'objet d'une expérimentation. Vouloir légiférer, c'est en quelque sorte prétendre que l'on connaît d'avance une réalisation de la foi chrétienne dont pourtant on reconnaît qu'elle est à chercher.

Dans une telle conception, il faut donc laisser une marge d'initiative et d'expérience même en matière de liturgie. C'est peut-être en ce domaine que nous y étions le moins habitués. Mais, on le comprend, dans la mesure même où la liturgie ne se définit pas d'abord par une théologie abstraite, mais par des actes vécus, comment savoir ce que valent ces actes avant de les vivre ? C'est l'expérience d'un Peuple, exprimant sa foi, qui est fondamentale et qui appellera par elle-même le signe de l'autorité. Car là est le problème : cette manière de concevoir l'autorité doit s'interdire de prendre aucune expérience pour une norme. Aucune expérience, aucune initiative ne peut par définition se présenter comme normative. Ce serait équivalamment vouloir faire une autre Eglise. L'autorité est donc ici celle qui reconnaît l'intérêt, la valeur et l'opportunité d'une marge suffisamment large d'expériences, celle qui suscite les confrontations utiles, celle qui doit trier les résultats, celle qui trouvera les mots permettant de repartir d'une façon plus conforme à la vérité de la foi, vécue aujourd'hui.

Que penser de tout cela ? Nous vivons en fait, pour tous les problèmes actuels de l'Eglise, avec ces deux registres de l'autorité. C'est une situation inconfortable. Mais l'humour nous apprend que cet inconfort est la chose du monde la mieux partagée. Cependant, quand on veut se référer à des normes de l'autorité, c'est en général la première conception qui domine ; c'est la seule qui a ses lettres de créance ; la seconde conception fait partie du domaine de la miséricorde pastorale. Dans un tel cas, certains ont l'impression que l'on refuse en fait de prendre en considération une autre manière d'exercer l'autorité. A l'inverse, ceux qui tiennent à la seconde conception de l'autorité se comportent parfois comme si personne ne se conformait à la première, et comme si celle-ci était devenue sans valeur.

Nous croyons que l'enjeu est particulièrement sérieux. Certes, il est plus facile de parler de l'autorité que de

l'exercer. En raison même de ce que nous disions en commençant sur l'immense bonne volonté des prêtres et des chrétiens, il semble que l'attitude de tous ceux qui ont autorité (et il n'y a pas que les évêques) sera déterminante sur ce point : il est indispensable que la première conception se purifie de ce qu'elle contient de trop formel ou de volontariste et qu'elle se renouvelle dans une manière de gouverner plus adaptée aux requêtes légitimes ; il est aussi nécessaire que tout ce qu'il y a de valable dans la seconde conception soit reconnu officiellement comme faisant partie de la fonction du serviteur dans l'Eglise. De la manière dont l'autorité se fera « reconnaître » pratiquement, dépend beaucoup de choses dans l'avenir de l'Eglise.

CONSÉQUENCES POUR UNE PASTORALE SACRAMENTELLE

Les conséquences sont multiples. Il en est une que l'auteur de ces lignes n'aurait pas l'impudeur de développer : cela a été fait dans cette même revue¹. Nous pensons que le service d'une *pastorale des sacrements* est une des réalités les plus urgentes de la pastorale actuelle. Nous en sommes à une date plus critique encore que celle qui a vu naître tout l'enseignement religieux, devant la déficience de l'enseignement catéchétique, il y a plus de vingt ans. Devant la déficience de la pastorale sacramentelle, dont on croit que, malgré les réformes, elle continue à avancer *ex opere operato*, nous nous préparons des lendemains difficiles et des conflits aigus, s'il n'y a pas une animation sérieuse et des orientations éducatives, au service de tout le Peuple de Dieu.

Des réflexions contenues dans la première partie, nous tirerons d'autres conséquences, avec la franchise, la loyauté et la sincérité dont on dit qu'elles sont exigées par l'Eglise de ce temps, plus que jamais.

1. Cf. H. DENIS : *Les sacrements dans la vie de l'Eglise*, dans *La Maison-Dieu* 93, pp. 39-59.

La nécessité de groupes de recherche et d'expérimentation.

Ce problème est lié à celui de l'Eglise dans son ensemble et dans la conjoncture présente. On ne pourra plus, on ne peut plus déjà tout décider, tout contrôler, en partant seulement d'en-haut. Cela pour bien des raisons, qui ne sont pas d'ailleurs une atteinte aux vérités de la foi ; mais en particulier pour la raison très simple que l'on ne peut pas légiférer sur une expérience à laquelle on sera demeuré tout à fait étranger. Il n'y aurait pas méprise sur l'aspect « formel » de l'autorité (toujours reconnu), mais sur le *contenu* sur lequel elle porte. Telle est la situation dans laquelle nous nous trouvons : si la recherche et l'expérimentation ne sont pas reconnues d'une manière ou d'une autre, on semble vouloir la créativité d'un côté et pratiquement l'empêcher de l'autre. Il faut donc accepter que de nouvelles formes d'assemblées et de célébrations liturgiques puissent naître. Si l'on n'accepte pas ces expériences, elles auront lieu tout de même, mais dans une dangereuse clandestinité et avec infiniment moins de chances d'être dans la rectitude de la foi (nous parlons au futur, ne faudrait-il pas parler au présent ?). L'objection qui revient sans cesse, et dont nous reparlerons plus loin, est celle-ci : ne risque-t-on pas des choses aberrantes ? La réponse est facile : si l'on veut construire des choses adaptées, on ne peut le faire qu'avec ceux qui sont appelés à en vivre. La richesse d'une tradition ne se découvre et ne peut s'utiliser que si elle est affrontée aux exigences d'une mentalité, d'une culture et aux besoins d'une communauté. Il est évident que le risque du neuf comporte l'erreur et, parfois, l'aberration. Mais on peut avoir assez d'espérance pour penser que l'aberration ne deviendra pas la norme. Que l'on songe à tout ce que l'Eglise a créé dans sa liturgie de l'âge d'or, parfois sous la pression populaire ! Que l'on pense à certains détails vénérables de la liturgie de l'ancienne Semaine sainte ! N'est-ce pas ce qui a été créé par des communautés de foi qui est devenu, après la critique des siècles, la célébration scrupuleuse de l'Eglise romaine ?

Il semble que si l'autorité (mais n'oublions pas que tous les prêtres ont aussi leur part d'autorité) prenait acte de ce fait, nous aurions l'impression d'une grande *sérénité*. Dans un monde tenaillé par l'angoisse, ne serait-il pas profondément évangélique pour l'Eglise de donner le témoi-

gnage d'une confiance sereine, en sa propre foi et en la foi de tous ses enfants. Sans doute, il faudra s'attendre à des erreurs : on ne peut « inventer » sans se tromper. Mais la confiance en l'Eglise nous avertit d'avance que le tri se fera, avec la douceur et parfois la fermeté nécessaire. Il arrive, hélas ! que l'on monte trop souvent en épingle un fait, très réel sans doute (par exemple des lectures d'auteurs profanes à la place de l'épître), pour discréditer toute la recherche. C'est d'autant plus dommage que nous aurions besoin d'être mieux renseignés pour pouvoir juger exactement. Et puis, qu'aurions-nous pensé d'un prêtre qui se serait permis, il y a seulement six ans, ce qui est aujourd'hui prescrit officiellement ? Loin de nous la pensée de « justifier » par avance tout ce qui se fait. Mais la recherche ne profiterait-elle pas d'expériences pensées et réfléchies, puis triées ?

La nécessité officielle de la confrontation et de la critique.

Expériences pensées et réfléchies. C'est précisément là que se situe notre seconde remarque, aussi importante, à notre sens, que la première. Non pas certes pour « récupérer » comme on dit aujourd'hui, mais pour servir dans la vérité.

Car il ne s'agit pas d'atomiser l'Eglise ou de réduire la liturgie à une espèce de banc d'essai. S'il est vrai qu'une période de création suppose un certain foisonnement, il est non moins vrai que la *responsabilité* de l'Eglise (et pas seulement des évêques et du pape) est engagée dans le souci de la vérité et de l'unité, même si cette unité ne s'exprime plus désormais dans les mêmes formes que celles que nous avons connues jusqu'ici.

Autrement dit, cette confrontation et cette critique ne sont pas facultatives : elles appartiennent à la responsabilité même de ceux qui ont le souci de faire « croître » le bien commun de l'Eglise. Peut-on souhaiter, sans ambiguïté, que cette nécessité de la confrontation soit présentée *publiquement*, soit reconnue comme un service essentiel de l'autorité et par conséquent aboutisse à une *mission* confiée ? Nous parlons plus haut d'un enjeu. Ici, l'enjeu est sérieux, il faut l'évaluer. Pour notre part, nous pensons qu'une déclaration et des actes posés en ce sens seront plus forts psychologiquement que tous les interdits (temporai-

res) dont on se demande toujours combien de temps ils vont durer, surtout sur des points où l'on peut prévoir que la loi générale va évoluer.

Ce qui est dit ici est plus qu'un assainissement de la situation, c'est vraiment une exigence du service de la foi aujourd'hui. La seule difficulté — mais est-elle infranchissable ? — est d'approfondir suffisamment les notions d'autorité et de fidélité pour permettre à l'autorité de vivre ainsi sa responsabilité aujourd'hui. Nous savons bien qu'il existe des forces de pression, voulant faire croire à l'autorité qu'elle démissionnerait en agissant de cette manière. Mais comment fera-t-on croire à des pasteurs, soucieux d'une célébration vivante dans la fidélité à la foi de l'Eglise, qu'ils démissionnent de leur responsabilité, lorsqu'ils cherchent à faire exprimer par le Peuple de Dieu cette foi qu'il vit péniblement dans l'existence quotidienne ? Nous croyons vraiment que la franchise est toujours payante : des positions loyales et claires, qui sachent reconnaître ce qui est, sont les seules qui préparent bien l'avenir.

Ces remarques sont inspirées avant tout par le souci de l'unité de l'Eglise. Cette unité ne peut plus être obtenue par une imposition extérieure, due à un cadre immuable, solution acceptable dans un autre milieu culturel. Elle est vraiment le fruit de toutes les volontés qui pensent servir l'Eglise, là où elle est, là où elle germe, là où elle est encore en friche. Depuis que Vatican II a présenté l'Eglise comme le sacrement de l'unité des hommes dans le Christ, les frontières de l'Eglise sont moins des bornes que les signes d'une grâce universelle. La grâce de l'autorité ecclésiastique cherche aussi à ne pas se laisser enfermer dans les frontières d'une société humaine.

La diversité des assemblées.

Dans le même esprit, nous pouvons nous attendre à d'autres conséquences. Parmi celles-ci, le principe de la diversité des assemblées semble une des plus actuelles. Pour ne parler que de l'eucharistie, nous n'avons eu jusqu'ici qu'un seul type de célébration eucharistique, depuis le cas du prêtre seul jusqu'à des assemblées de cinq cents ou mille personnes. On se rend compte que les différences de nombre tendent à devenir des différences de nature. Un tel constat pourrait permettre une plus grande souplesse et

peut-être aussi une plus grande richesse spirituelle. Ce serait vrai, de deux manières.

D'une part, une telle constatation donnerait aux « petits groupes » des possibilités réelles, dont on peut penser d'ailleurs qu'elles seront bientôt précisées. Quand on célèbre avec un groupe semblable à celui de la Cène, il est clair que le style de la célébration sera fortement marqué par l'intimité du groupe, son expérience, ses échanges, le travail qu'il a accompli ensemble, etc.

D'autre part, cela permettrait également de faire porter l'effort sur les groupes plus importants. La solution des petits groupes — il faut le dire nettement — n'est pas transposable dans les grandes assemblées : ce ne serait que la transposition de « trucs ». Ne serait-il pas important de faire un sérieux effort aujourd'hui sur les lois de célébration dans les groupes nombreux ? Les messes dominicales de paroisse ont certainement besoin de ce renouveau si l'on veut éviter des désaffections plus graves que celles que nous constatons déjà aujourd'hui. Une telle étude mérite que l'on y passe du temps, car l'expérience spirituelle de l'eucharistie ne saurait se limiter à des groupes restreints : quelque chose manquerait à l'expérience même de l'Eglise.

Bien des choses seraient à dire encore sur ce point. Mais il n'est pas interdit de penser que ces remarques concernent la plupart des sacrements. On s'en rend compte pour le baptême, dont la physionomie peut être fort différente suivant le nombre des baptisés et le climat de l'assemblée. On s'oriente vers des recherches du même genre à propos de la pénitence. La célébration individuelle du sacrement ne saurait être sacrifiée à la légère, en raison d'une mode communautaire. Mais n'y a-t-il pas à chercher d'autres formes, selon les dimensions de l'assemblée, formes qui feraient découvrir certains aspects du sacrement jusqu'ici restés dans l'ombre ? Pour la liturgie des malades, on peut dire que le chantier est entièrement ouvert. Mais, des célébrations non eucharistiques mériteraient aussi une étude plus poussée, car la tentation est grande de croire aujourd'hui que toute réunion ne trouve son sommet que dans le partage du pain, ce qui n'est pas toujours sûr.

La nécessité des textes de référence et de ralliement.

Ce titre peut étonner. Et pourtant, depuis bien longtemps (des siècles vraisemblablement), nous avons vécu avec des

textes de *référence*. C'était le cas, tout particulièrement, des textes latins de la liturgie de la messe. Ces textes vénérables, soulignés la plupart du temps par une musique et un chant de grande qualité, n'étaient pas compris par l'ensemble des chrétiens. Cependant, leur existence même permettait de s'y référer sans cesse, même si les oreilles des chrétiens entendaient en fait des traductions ou des gloses, même si le cœur de ces mêmes chrétiens profitait de la distance entre texte et traduction pour y introduire toute la richesse de leur sensibilité religieuse. Ces textes latins ont fourni aux liturgistes des bases extrêmement précieuses pour une compréhension plus profonde de la liturgie, grâce aux données de l'Histoire.

Ce qui s'est passé à Vatican II — à savoir l'utilisation possible de la langue vivante — allait poser un problème inédit depuis des siècles. Les textes traduits ne devaient plus être des textes de référence, mais les textes mêmes par lesquels la communication s'établirait entre Dieu et les hommes, entre le prêtre et l'assemblée. Une fois l'impression de nouveauté passée, on comprend que des problèmes ardues aient surgi : compréhension du texte, langage ésotérique, et même stabilité monotone des mêmes paroles toujours entendues. De tels problèmes demanderaient à eux seuls une longue étude. Nous voulons simplement constater qu'il était facile d'imaginer, dans le principe, la stabilité de ces nouveaux textes, mais qu'en réalité, s'ils voulaient être vivants, se poserait à leur sujet la question de l'adaptation. C'est ce que nous sommes en train de vivre. Que peut-on en penser ?

Sous le nom de textes de référence, nous pensons tout spécialement au gigantesque travail fourni par le Consilium romain et, pour la France, par le Centre national de Pastorale liturgique, sous la conduite de l'épiscopat français. Il y en a qui méprisent ce travail, en disant que ces textes sont toujours plus ou moins bien adaptés ou rapidement caducs. Mais on est en droit de se demander ce qui se serait passé s'ils n'avaient pas existé. Pour le coup, nous aurions connu une anarchie impossible à dominer : confusion de la prière, confusion de la foi elle-même. Une société, quelle qu'elle soit, ne peut vivre sans textes de référence. Ce point ne saurait être mis en doute.

Ce qui peut irriter quelquefois, c'est qu'à propos de ces textes nécessaires et à cause d'eux, on semble ignorer ou mépriser la recherche qui, en certains cas, doit se poursuivre et dont certainement ces textes ont profité. Ne serait-il pas plus sain de faire comprendre que de tels textes, qui repré-

sentent la loi des célébrations communes, ne sont pas forcément incompatibles avec une recherche acceptée et même parfois voulue, au nom des exigences pastorales ? La chose n'est sans doute pas facile, car certains dénigreront toujours les textes liturgiques, tout simplement parce qu'ils sont officiels. Mais, à tout prendre, la situation serait plus franche. Car, dans l'état actuel des choses, l'évolution si rapide des mentalités rend très difficile la réalisation, en temps voulu et de manière adaptée, des réformes nécessaires. Aussi a-t-on souvent l'impression que les réformes sont conquises sur l'autorité, considérée comme un frein, et non comme celle qui donne l'impulsion en fonction des exigences pastorales. Il n'est pas interdit de penser qu'à la longue la mentalité des chrétiens et des prêtres puisse évoluer à ce sujet, traitant avec respect les textes officiels (parce qu'il est clair que normalement ils s'imposent) mais reconnaissant aussi la nécessité d'initiatives exigées par une situation pastorale particulière (parce qu'il est également clair que des textes tout faits d'avance ne peuvent pas y répondre).

Ces quelques remarques ne sauraient être le fruit d'une réflexion en chambre. Beaucoup de discussions, de dialogues, de constatations pratiques, de célébrations y ont contribué ; mais aussi, en toile de fond, toute une théologie de l'Eglise et du ministère. Le souffle du Concile — quoi qu'on en dise — n'est pas complètement retombé. Ce serait grave autant pour l'Eglise que pour le monde. Nous ne pouvons assister impuissants à certaines désaffections des assemblées liturgiques ou de divers sacrements. Ne faut-il pas tout faire, ici comme sur d'autres plans, pour que soit proclamée une parole d'Espérance et de Joie ? Cela suppose un dynamisme que des chrétiens croient à tort devoir chercher ailleurs que dans l'Eglise. Mais cela dépend de notre fidélité et notre audace, et finalement de notre amour du Christ, dans son Eglise.

C'est dans cet esprit et seulement dans cet esprit que ces lignes ont été écrites. Puisque nous avons constaté plus haut un tel besoin de « célébrer » la vie humaine et son sens le plus profond dans le Christ Jésus, ne faut-il pas tout faire pour que l'Espérance chrétienne transparaisse au cœur de notre monde occidental fatigué et pourtant plein d'attente ?

Henri DENIS.